



N° 1



DECEMBRE 2020

***Bulletin
municipal***

SAINT BONNET-TRONÇAIS

Editorial

Mesdames, Messieurs,

Chers concitoyens, le conseil municipal et moi-même tenons à vous remercier pour la confiance que vous nous avez témoigné lors des élections municipales du 15 mars dernier et cela pour 6 ans.

Les mois passent et les difficultés perdurent. Les Français souffrent de la crise sanitaire et sont très inquiets face aux attentats qui se poursuivent.

Je pense aux familles meurtries, à tous ceux qui souffrent, aux entreprises en difficulté et à leurs salariés, à ceux qui sont au chômage, à ceux qui subissent de lourdes pertes financières et sont inquiets pour la « fin d'année », aux commerçants, aux personnels médicaux en première ligne et confrontés à la détresse et à la mort, aux personnes qui se retrouvent isolées...

Après le 15 mars, nous avons attendus le 28 mai pour définitivement être en place. La pandémie, la crise sanitaire actuelle et les mesures de prévention et de protection sanitaires imposées par l'Etat, modifient considérablement le bon fonctionnement de la vie publique et relationnelle. C'est le cas bien évidemment à St Bonnet-Tronçais, confronté à ces contraintes qui affectent la convivialité de notre village.

Preuve en est, les différentes manifestations et festivités, qu'à contrecœur, nous avons dû reporter, voire annuler, malgré l'investissement personnel et professionnel de bénévoles, commerçants, exposants, agents municipaux et élus de la municipalité.

De fait, la vie municipale est aussi impactée : en conformité avec le principe de précaution, nos conseils municipaux se tiennent à huis-clos, les réunions publiques ne peuvent plus être organisées, et seuls les débats en comité restreint ont lieu.

Nous sommes conscients que ces mesures ont de lourdes conséquences sur les dossiers engagés par la collectivité, notamment sur la nouvelle gouvernance participative que nous avons souhaité mettre en place au cours de ce mandat. Mais nous devons, ensemble, continuer à faire avancer le village et poursuivre les chantiers engagés, pour que St Bonnet-Tronçais conserve le cap que nous avons fixé.

Nous devons garder confiance en l'avenir et espérer que les prochains mois verront s'alléger les contraintes qui pèsent sur notre vie sociale et économique. En l'attente, nous devons rester prudents et maintenir en toutes circonstances les gestes barrières comme le port du masque, pour nous protéger les uns et les autres. Nous pourrions ainsi nous retrouver collectivement, dans la convivialité.

Portez-vous bien et traversons cette crise sanitaire ensemble et unis.

Mon contact personnel : 06.81.33.51.55 / en direct ou par sms.

Didier REGRAIN

Sommaire

2	Editorial
3	Sommaire
4	Conseil Municipal
5-6	Commissions
7-8-9	Délibérations
10-11	Budget
12	Manifestations
	Vie locale
13-14-15	- Evènements
15	- Médias numériques
16	- Travaux
17	- Vie des associations
18-19	Communauté de communes
20-21	Sictom
22	Sivom
23-24	Communiqués
25	Chronique d'histoire
26-27	Numéros utiles

Conseil Municipal



Maire
Didier REGRAIN



1er Adjoint
Sébastien MERY



2ème Adjointe
Amandine GOZARD



3ème Adjointe
Françoise BOURGAIN



4ème Adjoint
Alain TABRAN



Premier rang de gauche à droite

TABRAN Alain
GOZARD Amandine
REGRAIN Didier
BOURGAIN Françoise
MERY Sébastien

Deuxième rang de gauche à droite

CHARTON Anthony
NESTEROFF Françoise
SURAMY Alain
GUESSANT Magali

Dernier rang de gauche à droite

LE FLECHE Anne Sophie
MOULLE Xavier
GLOMON Thierry
ZAMORA Sabine
LATHENE Jacky
MAES Dominique (absent)

Commissions

PRESIDENT **P**
 TITULAIRE **T**
 SUPPLEANT **S**
 DELEGUE LOCAL **DL**
 AGENT **A**

	D I D I E R R	S E B A S T I E N M	A M A N D I N E G	F R A N C O I S E B	A L A I N T	A N T H O N Y C	T H I E R R Y G	M A G A L I G	J A C K Y L	A N N E S O P H I E L	D O M I N I Q U E M	X A V I E R M	F R A N C O I S E N	A L A I N S	S A B I N E Z	S Y L V I E R
URBANISME	P	X	X	X	X						X					
PLU	P	X	X	X	X						X					
FINANCES	P	X	X	X	X						X					
RESSOURCES HUMAINES	P	X	X	X	X	X					X					
PERSONNEL	P	X	X	X	X	X					X					
TRAVAUX COMMUNAUX	P	X	X	X	X	X					X					
BATIMENTS COMMUNAUX	P	X	X	X	X	X					X					
VOIRIE	P	X	X	X		X					X					
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	P	X	X	X	X	X								X	X	
TOURISME	P	X	X	X	X	X								X	X	
ENVIRONNEMENT	P	X	X	X	X	X								X	X	
CADRE DE VIE	P	X	X	X	X	X								X	X	
COMMUNICATION INFORMATION	P		X	X			X	X		X			X		X	
CULTURELLE JEUNES	P		X			X				X		X				
CCAS SOLIDARITE	P				X			X					X	X		
PERSONNES AGEES	P				X			X					X	X		
HANDICAP	P				X			X					X	X		
ECOLE VIE SCOLAIRE	P		X			X		X		X						
LOGEMENT CIMETIERE	P	X	X	X	X							X				
SECURITE ROUTIERE	P	X	X	X	X							X				
ECLAIRAGE PUBLIC	P	X	X	X	X							X				
LA CHESNAYE	X			X			X	X	P	X	X		X			

Commissions

	D I D I E R R	S E B A S T I E N M	A M A N D I N E G	F R A N C O I S E B	A L A I N T	A N T H O N Y C	T H I E R R Y G	M A G A L I G	J A C K Y L	A N N E S O P H I E L	D O M I N I Q U E M	X A V I E R M	F R A N C O I S E N	A L A I N S	S A B I N E Z	S Y L V I E R
COMMUNAUTE COMMUNES	T	T														
COMMISSION LOCALE EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES			S	T												
ECOLE			T						S							
VOIRIE		T				S										
IMPOTS LOCAUX	T		T		S					S						
SICTOM	T			S	T					S						
SIVOM SEA	T				T	S				S						
PAYS DE TRONCAIS		T	S													
SIEGA ELECTRICITE	T						S									
SYNDICAT DES COLLEGES CERILLY	S		T		S			T								
SYNDICAT DES COLLEGES SAINT AMAND			T							S						
CENTRE SOCIAL DE MEAULNE				S										T		
APPEL D'OFFRES	P	T	T	T			S				S		S			
MICRO CRECHE			T			S										
ATDA INFORMATIQUE					S					T						
AIDE A LA MAITRISE OUVRAGE					S					T						
DEFENSE LIEN ARMEE	T															
	T															
CNAS			DL													A

Délibérations

Séance du 05 juin 2020

Absente excusée ayant donné pouvoir : A.S Le Flèche à A Gozard

Au cours de cette séance, le conseil municipal a :

- désigné les membres des diverses commissions.
- voté les deux taxes locales directes (même taux que 2019)
 - Taxe foncière sur les propriétés bâties : 16,03 %
 - Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 47,96 %
- décidé de répartir les terrains communaux en 3 lots de même surface qui seront attribués à chacun des trois demandeurs pour la récolte de foin, Madame Annick Vincent, Messieurs David Lamarque, et Gérard Soudry. Le prix de vente de foin est fixé à 33 € l'hectare.
- décidé la création d'un poste d'Educateur des Activités Physiques et Sportives pour gérer la surveillance des plages d'une durée de cinq heures hebdomadaires.
- accepté le devis de mise à disposition d'un désherbeur mécanique avec chauffeur sur une journée pour un montant de 672,00 € TTC

Questions diverses

Marchés semi-nocturnes

La municipalité organise 5 marchés semi-nocturnes au Centre du Village de 17h à 20h les vendredis 26 juin, 10 et 24 juillet, 7 et 21 août.

Séance du 30 juillet 2020

Absents excusés ayant donné pouvoir : S Mery à A Tabran, F Bourgain à A Gozard, X Moulle à A Charton, T Glomon à A Suramy, D Maes à D Regrain, S Zamora à F Nesteroff.

Au cours de cette séance, le conseil municipal a :

- voté les comptes administratifs 2019
- voté les comptes de gestion 2019
- voté le budget primitif 2020
- voté les subventions pour les associations
- accepté le versement à CM-CIC Leasing Solutions d'un décompte général de résiliation pour la location d'une photocopieuse d'un montant de 2 599,52 € HT
- donné un avis favorable sur le projet d'aliénation du pavillon locatif social situé 10 rue du Champ Fossé
- demandé à bénéficier du dispositif de solidarité départemental pour le remplacement d'huisseries à la Maison de Retraite "La Chesnaye", l'achat d'un véhicule utilitaire léger et l'achat d'un désherbeur mécanique
- accepté la convention de la SCP Bernard Southon et Anne Amet- Dussap, Avocats associés à Montluçon, pour intervenir, défendre les intérêts de la commune, l'assister et/ou la représenter dans une affaire l'opposant à RISO France SA devant un tribunal administratif.
- annulé et remplacé la délibération du 05 juin 2020 concernant l'Association du Pays de Tronçais, et a désigné Monsieur Mery S, comme délégué titulaire et Madame Gozard A, suppléante.
- choisi l'offre présentée par l'entreprise MPS pour un montant de 36 318,00 € TTC pour l'installation d'un WC PMR à la "Gare routière".

Séance du 18 septembre 2020

Absents excusés ayant donné pouvoir : F. Bourgain à J. Lathène, A. Suramy à D. Regrain, T. Glomon à X. Moulle.

Au cours de cette séance, le conseil municipal a :

- approuvé le projet de modification du PLU (Plan Local d'Urbanisme). La Commune de Saint Bonnet Tronçais souhaite modifier son PLU afin de prendre en compte une évolution législative concernant les constructions existantes en zones agricoles ou naturelles. Il s'agit de pouvoir autoriser sous conditions les extensions et constructions d'annexes pour les constructions principales existantes en zone A et N.
- désigné les membres des diverses commissions communales :

Finances-Plu-Urbanisme

Président : Didier Regrain

Membres : Sébastien Mery, Amandine Gozard, Françoise Bourgain, Alain Tabran, Dominique Maes

Délibérations

Suite délibération du 18 septembre

Ressources humaines, personnel, travaux communaux, bâtiments, voirie

Président : Didier Regrain

Membres : Sébastien Mery, Amandine Gozard, Françoise Bourgain, Alain Tabran, Anthony Charton, Dominique Maes

Développement économique-Tourisme-Environnement-Cadre de vie

Président : Didier Regrain

Membres : Sébastien Mery, Amandine Gozard, Françoise Bourgain, Alain Tabran, Anthony Charton, Alain Suramy, Sabine Zamora

Communication-Information

Président : Didier Regrain

Membres : Amandine Gozard, Anne-Sophie Le flèche, Thierry Glomon, Sabine Zamora, Magali Guessant.

Associations culturelles et sportives-Jeunes

Président : Didier Regrain

Membres : Amandine Gozard, Anthony Charton, Anne-Sophie Le Flèche, Xavier Moulle

Action sociale-CCAS-Solidarité-Personnes âgées et handicapées

Président : Didier Regrain

Membres : Alain Tabran, Alain Suramy, Jacky Lathène, Thierry Glomon, Françoise Nesteroff

Ecole-Vie scolaire

Président : Didier Regrain

Membres : Amandine Gozard, Anthony Charton, Anne-Sophie Le Flèche, Magali Guessant

Logement-cimetière-sécurité routière-éclairage public

Président : Didier Regrain

Membres : Sébastien Mery, Amandine Gozard, Françoise Bourgain, Alain Tabran, Xavier Moulle

- décidé de vendre à Monsieur Kléboth Eric une parcelle de terrain communal cadastrée B318 au lieu dit Sologne au prix de 10,00 €, à charge pour l'acquéreur de débroussailler cette parcelle. Les frais de notaire, géomètre et publicité foncière seront à la charge de l'acquéreur.

Cette parcelle de terrain n'est plus entretenue par la commune depuis plusieurs années.

- décidé de vendre à la société PIM Participations une portion d'un chemin communal situé le long de la parcelle cadastrée C365 au lieu dit "Le Grand Beignerault" au prix de 100,00 €. Les frais de notaire, géomètre et publicité foncière seront à la charge de l'acquéreur.

- décidé de diminuer les tarifs des locations des locaux de la salle polyvalente "La Ferme de l'Etang" au 1er janvier 2021.

	Tarif actuel	Tarif au 1er janvier 2021
Particuliers de la commune, salle du bas	175,00 €	100,00 €
Particuliers de la commune, ensemble des locaux	270,00 €	175,00 €
Particuliers extérieur de la commune, salle du bas	300,00 €	200,00 €
Particuliers extérieur de la commune, ensemble des locaux	640,00 €	350,00 €
Associations extérieures à la commune, salle du bas	180,00 €	150,00 €
Associations extérieures à la commune, ensemble des locaux	350,00 €	350,00 €
Cautions pour les locaux	350,00 €	350,00 €
Cautions ménage salle du bas	80,00 €	150,00 €
Cautions ménage, ensemble des locaux	115,00 €	300,00 €

Délibérations

- a délibéré concernant le prix de vente des parcelles du lotissement "La Tuilerie".

La nouvelle municipalité a rencontré le directeur d'Agence de la SEAu et a pris les décisions suivantes :

- ▶ suppression des provisions de dépenses liées aux travaux de finition de voiries, y compris éclairage public et espaces verts.
- ▶ prise en charge des travaux de voirie par la communauté de communes du Pays de Tronçais en 2023 pour un montant de 72 000,00 €.
- ▶ baisse du prix de vente des 7 lots de la tranche 1 au prix de 10,00 € TTC le m2.
- ▶ prix de vente des terrains non aménagés au prix de 3,00 € TTC pour les acquéreurs des terrains aménagés.

- a approuvé le bilan actualisé au 31 décembre 2019 de la société ASSEMBLIA anciennement dénommée la Société d'Equipement d'Auvergne.

- a décidé de demander la subvention "dispositif de solidarité départementale" pour les travaux et achats de matériels : climatiseur à l'EHPAD (5 895,12 € TTC), achat d'un véhicule léger d'occasion (4 000,00 € TTC), achat d'un désherbeur mécanique (4 000,00 € TTC). Le taux de financement de cette subvention est de 50% du montant HT des travaux ou acquisitions, avec une dépense plafond de 10 000,00 € HT.

- a proposé des commissaires titulaires et suppléants pour les impôts directs.

Le code général des impôts prévoit que dans chaque commune, il est institué une commission communale des impôts directs composée du Maire ou de l'Adjoint délégué et pour les communes de moins de 2000 habitants, 6 commissaires titulaires et six suppléants. Le Conseil Municipal a proposé pour siéger en tant que titulaires : Mesdames Le Fleche Monique, Lesaffre Nathalie, Marchand Christine et Messieurs Bridier François, Favière Alain, Gozard Michel, Greuzat Jean Claude, Groulier Bernard, Moulle Xavier, Rivière Jean Daniel, Tabran Alain, Vachette Jean-Marc et en suppléants, Mesdames Geoffroy Mélanie, Gozard Amandine, Le Fleche Anne-Sophie, Nesteroff Françoise, Zamora Sabine et Messieurs Bideaux Nicolas, Charton Anthony, Jacquet Michel, Lamarque David, Lasseur Richard, Maes Dominique et Mery Sébastien.

- a décidé de nettoyer les petits étangs communaux situés derrière la Ferme de l'Etang, de les réempoissonner pour que les habitants de la commune puissent pratiquer la pêche à compter de 2021.

fixé le prix des cartes de pêche pour les petits étangs à 10 €/an aux seuls habitants de la commune âgés de 12 ans et plus, avec une canne par pêcheur.



Budget

<i>Dépenses de fonctionnement</i>		
<i>Chapitre</i>	<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
011	Charges à caractère général	120 880,95
012	Charges de personnel et frais assimilés	217 075,56
014	Atténuations de produits	214 839,00
65	Autres charges de gestion courante	88 518,20
66	Charges financières	8 635,41
67	Charges exceptionnelles	3 119,42
022	Dépenses imprévues	1 900,00
023	Virement à la section d'investissement	146 054,59
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 391,51
	TOTAL DEPENSES	804 414,64
<i>Recettes de fonctionnement</i>		
<i>Chapitre</i>	<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
013	Atténuations de charges	2 500,00
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	99 469,94
73	Impôts et taxes	421 213,00
74	Dotations, subventions et participations	196 134,84
75	Autres produits de gestion courante	52 554,36
76	Produits financiers	2,40
77	Produits exceptionnels	3 166,18
002	Excédent de fonctionnement reporté	24 563,92
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 810,00
	TOTAL RECETTES	804 414,64

Budget

<i>Dépenses d'investissement</i>		
<i>Chapitre</i>	<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
16	Emprunts et dettes assimilées	83 892,90
20	Immobilisations incorporelles	3 107,72
21	Immobilisations corporelles	149 183,39
001	Déficit d'investissement reporté	100 010,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 810,00
	TOTAL DEPENSES	341 004,01
<i>Recettes d'investissement</i>		
<i>Chapitre</i>	<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
021	Virement de la section de fonctionnement	146 054,59
10	Dotations, fonds divers et réserves	143 269,79
13	Subventions d'investissement reçues	44 288,16
27	Autres immobilisations financières	3 999,96
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 391,51
	TOTAL RECETTES	341 004,01

<i>Opérations d'investissement</i>			
<i>Opération</i>	<i>Désignation</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Subventions</i>
359	VOIRIE & ASS. LOT LA TUILERIE	48 000,00 €	44 288,16 €
372	WC PMR GARE ROUTIERE	40 300,00 €	
366	HANGAR COMMUNAL	31 329,60 €	
371	HUISSERIES LA CHESNAYE	4 014,42 €	
377	DECORATIONS LUMINEUSES NOEL	6 000,00 €	
373	VEHICULE UTILITAIRE LEGER	3 900,00 €	
374	DESHERBEUR MECANIQUE	3 000,00 €	
	Autres opérations d'équipement	12 161,51 €	
	Total équipement	148 705,53 €	

Manifestations 2021

(sous réserve de la pandémie)

04 février	Concours de belote "Club de la Forêt"
1 au 4 avril	Enduro de pêche à Tronçais "Gardon de Saint Bonnet"
13 au 16 mai	Enduro de pêche "Gardon de Saint Bonnet"
21 au 24 mai	Enduro de pêche "Gardon de Saint Bonnet"
19 et 20 juin	Gala de danse "Sports et Loisirs"
25 juin	Kermesse des écoles
26 juin	Pétanque "Le Gardon de Saint Bonnet"
10 et 11 juillet	Fête de la chasse "Tronçais Nature et Traditions"
17 juillet	Pétanque "Amicale des Pompiers"
8 et 9 août	Ball trap "Tronçais Nature et Traditions"
14 août	Pétanque "Amicale des Pompiers"
15 août	Brocante
	Feu d'artifice
	Bal des Pompiers "Amicale des Pompiers"

SAPEURS POMPIERS SAINT BONNET TRONCAIS

En raison de la crise sanitaire,
les pompiers ne pourront pas faire
leur traditionnelle tournée des calendriers.



Afin de respecter
les gestes barrières
les calendriers sont à votre disposition
à la mairie

Vie locale

Evènements



Marchés semi nocturne

La nouvelle municipalité a organisé les vendredis 26 juin, 10 et 24 juillet, 07 et 21 août, un marché semi-nocturne. Une trentaine d'exposants étaient présents à chaque fois. Si l'on en juge par l'affluence, cette initiative semble avoir été bien accueillie.



Remise des dictionnaires

Sept élèves de CM2 de l'Ecole Primaire de Saint Bonnet ont reçu des municipalités de Braize et Saint Bonnet, un dictionnaire et un livre des Fables de la Fontaine offert par l'Education Nationale.



Brocante

Comme chaque année, la brocante du 15 août a été un vif succès. Cent quatre vingt exposants et de très nombreux visiteurs ont arpenté les rues de la commune sous un beau soleil.

Vie locale

Evènements



Rassemblement de trikes

Chaque année depuis 2014, le camping de Champ-Fossé accueille un rassemblement de trikes.

L'événement 2020 devait être annulé en raison du contexte sanitaire, mais quelques passionnés ont réservé leur fin d'été pour venir se retrouver.

Ecole 2020-2021

Maxime Bazoge, originaire de la Chapelaude est le nouveau professeur des écoles pour la maternelle. Avec Béatrice Robert, ATSEM, ils accueillent 19 enfants.

Caroline Boursicault à l'école de Braize a 7 enfants en CP et 4 en CE1 et Sabine Le Leizour à la primaire de Saint Bonnet, 11 enfants en CE2, 3 en CM1 et 6 en CM2



Boucle du Pays de Tronçais

La 30ème édition de la boucle du Pays de Tronçais a eu lieu le samedi 10 octobre.

La course s'est déroulée sur 130,5 km dans le Pays de Tronçais avec un départ et une arrivée à Cérilly.

Karl-Patrick Lauk (Team Pro Immo Nicolas Roux) a remporté la course.

La 31ème édition aura lieu à Saint Bonnet-Tronçais.

Vie locale

Evènements



Défilé du 11 novembre

Le Maire, Didier Regrain, les Adjointes, Amandine Gozard, Sébastien Mery, Alain Tabran, Anne-Sophie Le Flèche, les Anciens Combattants, Robert Mery et Michel Caffy ont déposé une gerbe au monument aux morts pour commémorer l'Armistice de la première guerre mondiale signé le 11 novembre 1918.

Une cérémonie adaptée au contexte sanitaire, puisqu'elle devait permettre le respect des mesures de distanciation. Elle n'était donc pas ouverte au public.

Médias numériques

La mairie de Saint Bonnet-Tronçais dispose désormais au service de ses habitants et des visiteurs de trois médias numériques :

- le site Internet de la commune : www.saintbonnettroncais.fr
- facebook
- intramuros (voir ci dessous)

est sur

IntraMuros

DISPONIBLE SUR Google Play DISPONIBLE SUR App Store

Téléchargement gratuit

Votre mairie utilise l'application mobile IntraMuros pour vous informer. Téléchargez-la pour découvrir les alertes, les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours !

Nous vous informons que notre commune a adhéré à l'application IntraMuros qui représente pour l'instant 850 communes participantes.

Avec IntraMuros, vous pouvez consulter : les évènements, actualités et points d'intérêt de votre commune et des alentours.

Vous pouvez répondre aux sondages, alerter votre mairie, consulter l'annuaire communal, vous abonner aux notifications de votre association ou d'un commerce.

Vous pouvez également consulter le menu de cantine de vos enfants et consulter les horaires d'ouverture de la médiathèque.

En sélectionnant une commune, vous découvrez les informations et les services de son territoire.

Vie locale

Travaux

La nouvelle municipalité a engagé, malgré la situation sanitaire, quelques petits travaux qui lui paraissaient indispensables :

- Création d'un aire de jeux à l'école primaire
- Pose d'un nouveau panneau d'informations municipales aux Breures
- Mise en place de poubelles et de cendriers
- Nettoyage des grilles d'évacuation à Tronçais
- Rénovation du logement de la boulangerie
- Création de toilettes pour handicapés à la Ferme de l'Etang
- Création d'un passage pour accéder à l'étang
- Isolation et électricité de l'atelier communal
- Nettoyage des trottoirs avec un désherbeur mécanique
- Nettoyage des petits étangs (reste des travaux à réaliser)





Une nouvelle activité à "Sports et Loisirs"

L'association Sports et Loisirs, présidée par Sabine Le Leizour a mis en place chaque lundi une séance d'éveil corporel, une activité destinées aux enfants, âgés de trois à cinq ans, qui seront encadrés par Jennifer Geoffroy.

Balade en triporteur

La semaine bleue c'est 7 jours annuels qui constituent un moment privilégié pour informer et sensibiliser l'opinion sur la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle, sur les préoccupations et difficultés rencontrées par les personnes âgées, sur les réalisations et projets des associations.

A cette occasion, "A vélo sans âge" a proposé des balades à nos aînés vers l'étang de Saint Bonnet en triporteur



Gestion de la maison de retraite "La Chesnaye"

A la suite des élections municipales du 15 mars dernier et de l'Assemblée Générale extraordinaire du 20 juillet 2020 la composition de différentes instances de l'association gestionnaire de l'établissement ont été modifiées. En effet, les statuts de « l'association pour la gestion de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes » (E.H.P.A.D.) de Saint Bonnet-Tronçais prévoient que huit membres du conseil municipal constituent son bureau. Parmi ces membres le maire est membre de droit et parmi les huit représentants de la Commune cinq sont élus au scrutin secret.

Voici la composition du nouveau bureau :

M. Jacky LATHENE, Président , Mme Françoise BOURGAIN, Vice-Présidente, Mme Magalie GUESSANT, Vice-Présidente, Mme Anne-Sophie LE FLECHE, Secrétaire, M. Dominique MAES, Trésorier, M. Didier REGRAIN, Maire de St Bonnet-Tronçais, Mme Françoise NESTEROFF, M. Thierry GLOMON. Le Docteur Alain SURAMY, en tant que médecin coordonnateur, est consultant au Conseil d'Administration.

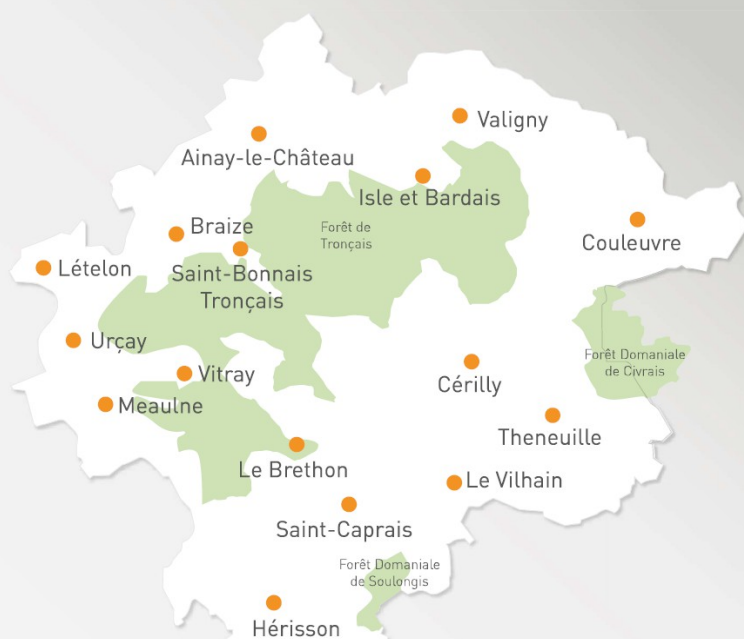
Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 juillet deux personnes ont été élues parmi les adhérents. Il s'agit de Madame Claudine BELUGEON et de Madame Rolande TISSIER.

Le Centre Social Rural de MEAULNE a désigné deux personnes, sur six normalement prévues, qui le représentent : il s'agit de Madame Anne-Marie MERY et de Madame Suzanne CAFFY. Il convient de noter que le Président du Conseil Départemental de l'Allier, ou son représentant, est membre de droit.

Au total le conseil d'administration totalise 17 membres. Son rôle est de définir la politique générale de l'association de voter et arrêter le budget chaque année et ce en coordination avec la directrice, Madame Déborah BESNAULT. La gestion de la Chesnaye, qui est le plus important employeur de la commune, avec un effectif de plus de 41 agents, vise à optimiser les moyens pour prendre en charge dans les meilleures conditions possibles les 60 résidents de l'établissement.

Communauté de Communes

CARTE D'IDENTITÉ DU PAYS DE TRONÇAIS



TERRITOIRE



495
KM²



7 616
HABITANTS



15
COMMUNES



1 089
ENTREPRISES

ÉCOLES



440 ÉLÈVES

15 ÉCOLES

31 BÂTIMENTS
DE **5700** M²

VOIRIE



495
KM

TOURISME



2 CAMPINGS
PROPRIÉTÉ DE LA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :
Saint-Bonnet et Isle-et-Bardais



**1 CENTRE
D'HÉBERGEMENT**
PROPRIÉTÉ DE LA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :
Le Cap Tronçais



**ÉQUIPEMENTS
D'ACCUEIL**
DU PUBLIC EN FORÊT DOMANIALE :
sentier PMR de Saint-Bonnet,
Colbert II, Pirot, etc.



**SENTIER
RANDONNÉE**
258 KM DE CHEMINS

FINANCES

DÉPENSES RÉELLES
D'INVESTISSEMENT 2019

1 723 615€

■ **4 767€**
MOYENS GÉNÉRAUX

■ **61 584€**
AIDES
AUX COMMUNES

■ **683 507€**
VOIRIE

■ **639 344€**
TOURISME
(forêt d'exception, randonnée,
équipements touristiques)

■ **334 414€**
ÉCOLES

DÉPENSES RÉELLES
DE FONCTIONNEMENT 2019

3 778 824€

Communauté de Communes

Avec ses 15 communes et ses 7 616 habitants, le Pays de Tronçais est confronté à des défis majeurs. Pour tenter de les relever, bien conscients de la nécessité d'unir nos forces, nous avons décidé depuis de nombreuses années de mettre en commun de nombreuses compétences au sein de la communauté de communes. Le Pays de Tronçais est le territoire de l'Allier où les élus sont allés le plus loin dans cette démarche.

La crise sanitaire que nous vivons depuis de longs mois a également produit ses effets sur l'action municipale et communautaire. Ainsi, suite aux élections de mars et de juin, le conseil communautaire s'est réuni pour sa séance d'installation le 15 juillet 2020. Maire de Coulevre et 1^{er} vice-président sortant de la communauté de communes, j'ai été élu Président par mes collègues. Je suis entouré d'une équipe de 7 vice-présidents : Denis CLERGET maire de Theneuille, Francis LEBLANC maire de Valigny, Stéphane MILAVEAU maire d'Ainay-le-Château, Pierre-Marie DELANOY maire de Meaulne-Vitray, Olivier LARAIZE maire de Le Brethon, Véronique PAULMIER adjointe au maire de Cérilly, et Stéphanie CUSIN-PANIT maire de Hérisson.

Dès son installation, notre nouvelle équipe s'est attelée à la rédaction de sa feuille de route qui sera soumise à la validation du conseil communautaire dans les prochaines semaines. Notre communauté de communes dispose de nombreuses compétences, dont certaines tiennent une place majeure.

C'est le cas de la compétence école (440 élèves, 15 écoles) et de la compétence voirie (495 km de voirie). Au cours du mandat 2014/2020, nous avons engagé près de 2 millions d'€ dans les écoles et, chaque année, entre 600 et 700 000 € sont investis sur la voirie. Le tourisme joue également un rôle très important dans notre territoire, c'est pourquoi près d'un million d'€ ont affectés à l'équipement touristique du Pays de Tronçais, qui a été marqué ces deux dernières années par l'aménagement de la futaie Colbert 2, du circuit de l'étang de Pirot, et du nouveau réseau de sentiers de randonnée (258 km). La communauté de communes propose également un service d'accueil de loisirs tous les mercredis et pendant les vacances scolaires, à Saint Bonnet-Tronçais.

Afin de soutenir nos entreprises, nous avons conclu des conventions avec la Région et le Département qui nous permettent d'attribuer des subventions aux entreprises locales qui portent des projets de développement (immobilier, matériel). Nous soutenons également les associations du territoire qui organisent des manifestations d'intérêt communautaire, et nous mettons à leur disposition nos minibus.

Pour l'habitat, en partenariat avec le Département et l'Etat, nous allouons des aides, sous conditions de ressources, aux ménages qui rénovent leur logement dans le cadre du programme « habiter mieux ».

Par ailleurs, au cours de ce nouveau mandat j'entends bien agir sur quatre dossiers d'envergure : les deux campings de Saint-Bonnet et d'Isle-et-Bardais, le centre d'hébergement de Tronçais, trois équipements dont la communauté de communes est devenue propriétaire en 2019, et les forges de Tronçais.

Pour ces trois sites, le temps de l'action est venu, et il faudra faire les bons choix tout en maîtrisant nos comptes.

Bref, avec un budget de près de 8 millions d'€, la communauté de communes s'efforce de répondre aux besoins du territoire et de ses habitants. C'est dans cet esprit que nous avons acheté des masques en tissu qui ont été distribués à tous les habitants du territoire au début de l'été. D'ailleurs, suite à l'aggravation de la crise sanitaire, en accord avec mes collègues, j'ai commandé des masques chirurgicaux adaptés aux enfants ; ils seront mis à leur disposition dans toutes nos écoles courant novembre.

Prenez soin de vous et prenez soin des autres.

SICTOM

Le 1^{er} Mai 2019, le centre de tri départemental est entré en action, l'extension des consignes de tri des emballages est la même pour l'ensemble du département. Les résultats sont exceptionnels, pour le SICTOM de Cérilly c'est une augmentation de 127% de la collecte sélective, les ordures ménagères ont baissé de 800 Tonnes et les emballages ont augmenté de 600 Tonnes, je ne peux que vous féliciter et vous encourager dans ce sens car les économies réalisées ont une incidence importante sur le budget de fonctionnement du SICTOM et donc sur le montant de votre TEOM.

Cependant les consignes ne sont pas suffisamment respectées ; il est bien spécifié sur le memo-tri que vous avez reçu que seuls les emballages doivent être déposés dans les bacs à couvert jaune et en vrac pas dans des sacs.



Vous utilisez un sac noir pour stocker vos emballages « c'est possible » mais pensez bien à le vider dans le bac jaune, vous pourrez éventuellement vous en resservir ou le déposer vide dans la poubelle jaune, il sera alors considéré comme un emballage au centre de tri **MAIS ATTENTION si le sac n'est pas vidé dans le bac, au centre de tri, il sera traité comme refus de tri donc facturé au SICTOM et le tri n'aura servi à rien.**

BAC JAUNE NE VEUT PAS DIRE PLASTIQUE MAIS EMBALLAGES ET PAPIERS

Certains objets qui ne sont pas des emballages sont déposés dans le bac jaune : jouets, appareils électriques, ficelle ou filets ayant servi au fourrage, bouteilles en verre, tuyaux d'arrosage, sceaux, arrosoirs, papier peint, les récipients ayant contenu des produits chimiques, casseroles, vaisselles en dur, en plastique, en carton, vêtements, chaussures, masques, mouchoirs en papier, combinaisons jetables, aussi des ordures ménagères et autres. Ces objets refusés coutent **TRES CHER AU SICTOM donc A VOUS**, ils sont transportés à l'incinérateur de Bayet, pour l'année 2020 cela représentera environ **35 000€**.

BACS GRIS ou SACS ORDURES MENAGERES

Depuis la mise en place des nouvelles consignes de tri avec le bac jaune, les tonnages ordures ménagères ont baissés mais pas suffisamment car là aussi nous retrouvons beaucoup de choses qui vont en déchèteries.

Un foyer qui réalise correctement le tri doit retrouver dans ses ordures ménagères : masques, gants en plastique, mouchoirs en papier, coton, essuie-tout, lingettes, couches, serviettes hygiéniques, nappe en papier, assiettes et couverts en plastique/carton, litière du chat.

Le compostage est possible pour tous les déchets fermentescibles, tontes de pelouses, épluchures de légumes, marc de café, restes alimentaires, feuilles mortes, ect...

VENTE DE COMPOSTEURS EN BOIS DE 400L (20€) ET 600L (35€) AU SICTOM SECTEUR CERILLY

Le Président Bernard TIGÉ

TAXE SUR LES ORDURES MENAGERES (TEOM) : Les raisons du passage à la TEOM

Source : document SICTOM du 5 octobre 2020

La réception des avis d'imposition de taxes foncières, en Septembre 2020, a suscité chez de nombreux contribuables au mieux des questions ou des incompréhensions, voire une certaine hostilité. La décision, qui résulte d'une longue crise ayant fait l'objet de nombreux débats, a été prise par le Comité syndical, le 25 juin 2019.

Plusieurs facteurs ont eu des conséquences importantes sur l'organisation et les finances du SICTOM :

- ▶ la diminution de la population et ses conséquences budgétaires.
- ▶ des recettes en moins mais des coûts stables voire en hausse.
- ▶ un contexte juridique et financier de plus en plus exigeant (problématiques environnementales)

L'avenir du SICTOM devenait incertain et le choix de maintenir celui-ci et de mettre en œuvre la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) s'est imposé : le 25 juin 2019 le SICTOM délibère pour instaurer la TEOM au 1er Janvier 2020. La décision est prise à une large majorité : 20 voix pour, 9 contre et 1 abstention.

Le 14 octobre 2019, il a délibéré à nouveau, (25 pour, 3 contre, 1 abstention), afin:

- ▶ d'exonérer de TEOM les usagers non ménagers
- ▶ d'instaurer la redevance spéciale due par les usagers non ménagers
- ▶ de fixer le tarif de la redevance spéciale
- ▶ de recenser toutes les propriétés concernées par la redevance spéciale.

Le passage de la REOM à la TEOM ne change pas le montant global prélevé auprès des usagers/contribuables. En revanche il modifie la répartition de la cotisation entre les usagers/contribuables, de sorte qu'il y a des "gagnants" et des "perdants", selon le document précité :

Il y a deux catégories de gagnants :

- ▶ ceux dont les bases de foncier bâti sont peu élevées en lien avec la superficie de leur propriété bâtie et ses éléments de confort.
- ▶ les familles de 3 personnes et plus.

Du côté des perdants, il y a :

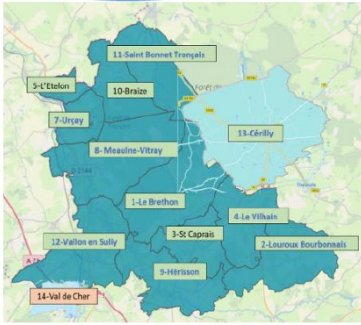
- ▶ ceux dont les bases de foncier bâti sont importantes parce que la maison et ses dépendances sont vastes et que les éléments de confort sont présents.
- ▶ ceux qui possèdent plusieurs maisons ou bâtiments inoccupés soumis au foncier bâti.



Participation

BM ST BONNET T/2020

A LA UNE... I



Une année bien remplie au SEA Nord Rive Droite du Cher !

En 2020, on ne dit plus SIVOM mais **SEA Nord Rive Droite du Cher** ! Ce que nous vous avons annoncé l'an dernier s'est concrétisé : notre statut juridique a changé afin de permettre l'**adhésion non seulement des communes mais aussi des communautés de communes**. Actuellement, le syndicat compte **12 communes** : Le Brethon, Louroux-Bouronnais, Saint Caprais, Le Vilhain, l'Ételon, Urçay, Meaulne-Vitray, Hérisson, Saint Bonnet Tronçais, Vallon en Sully et Cérilly et la **Communauté de Communes du Val de Cher, soit 13 collectivités adhérentes**. Les missions, elles, n'ont pas changé : gérer les services **Eau Potable, Assainissement Collectif et Non Collectif (SPANC)** pour ces collectivités avec toujours le même esprit de service public et de proximité.

Le syndicat en chiffres :

Avec l'arrivée de Cérilly en 2020 pour les 3 compétences « eau potable, assainissement collectif et non collectif » et de Meaulne-Vitray pour « l'assainissement collectif, ce sont environ 6 800 habitants desservis par :

- 5 492 branchements d'eau potable / 550 km de réseaux d'eau potable / 2 UPEP (Unités de Production d'Eau Potable) / 9 réservoirs (1 réservoir « tour » au Plaix et 8 réservoirs semi enterrés) / 7 Puits de captage
- 2 900 branchements d'assainissement collectif / 46 km de réseaux / 6 STATIONS d'EPuration (STEP) à boues activées, 2 STEP à Filtres Plantés de Roseaux, 1 décanteur digesteur, 1 fosse septique collective à filtre à sable vertical drainé, 2 lagunages, des postes de relevage, des chambres à sable, des déversoirs d'orage.
- 2 100 dispositifs d'assainissement non collectif / 7 installations semi-collectives.

Élection d'un nouveau Comité Syndical !

Les élections 2020 ont été perturbées dans leur organisation par les conséquences de la COVID-19 mais elles ont pu avoir lieu finalement le mercredi 9 septembre 2020 : **Jérôme JOMIER**, délégué de la commune de Meaulne-Vitray, a été **élu président** et **3 vice-présidents** l'accompagneront au cours de son mandat : **Gérard DIENIS**, délégué d'Urçay, **Ludovic VITOUX**, délégué de Saint Caprais et **Mathieu GENEAU de la MARLIÈRE**, délégué de Le Brethon.

Retrouvez la liste de nos délégués, des commissions du SEA, sur www.seavallon.fr, rubrique « Actualités ».

Une station d'épuration toute neuve au Hameau de Tronçais !

La station d'épuration du Hameau de Tronçais présentait des caractères de vétusté importants et ne répondait plus aux besoins en termes de capacité de traitement.

En 2016, une étude a été réalisée et il a été décidé de promouvoir un projet écologique qui s'intégrerait parfaitement dans le milieu naturel de la forêt de Tronçais : une station d'épuration des eaux usées par filtres plantés de roseaux. C'est un dispositif très performant : pas de boues à faire épandre, production d'un **compost de qualité**, faible coût d'exploitation (**pas de besoin en énergie ou produits chimiques**).

Le marché public a pu être signé et notifié en janvier 2020 et le chantier a démarré en juin dernier pour se terminer fin septembre 2020. La nouvelle station peut traiter une moyenne de 120 équivalents habitants et répond aux normes environnementales. Son entretien est simple et ne nécessite le passage de nos agents que deux fois par semaine. Bien sûr, une fois par an, il faudra faire procéder au faucardage des roseaux (coupe). Les travaux, d'un montant de 202 000 € HT ont été subventionnés par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et par le Conseil Départemental de l'Allier. La réception du chantier, mercredi 28 octobre 2020, a été suivie d'une inauguration en présence des élus et des divers intervenants sur ce projet.



Nouvelle station d'épuration par filtres plantés de roseaux au Hameau de Tronçais



Communiqués

Épicerie Solidaire du Bocage Bourbonnais

Un besoin, un projet, une difficulté financière

« encore une facture à régler ..»

« le congélateur ne marche plus ..»

« il faut emmener la voiture au garage.. »

« j'aimerais mettre les enfants au centre de loisirs.... »

Mais le budget est trop juste...

**l'épicerie solidaire est peut être la solution pour vous
aider....n'attendez pas, prenez contact**



- ◆ Vous êtes seul ◆ En couple
- ◆ Vous avez des enfants ou pas
- Vous êtes salarié • Vous êtes retraité,
- Vous êtes chômeur indemnisé,
- ou percevez d'autres revenus

Directement avec l'épicerie solidaire :

07 61 18 19 61

07 60 17 19 87

En 2019, 244 familles soutenues, soit 662 personnes, habitants des communes adhérentes du territoire des cantons de Bourbon l'Archambault et Souvigny, également la commune de Vallon en Sully. L'épicerie solidaire dispose de 4 sites : Bourbon l'Archambault, Tronget, Lurcy Lévis et depuis novembre 2019, Cérilly.

Le montant total des économies réalisées par les bénéficiaires, en faisant leurs achats alimentaires à l'épicerie, s'élèvent à 71 900€. Pour un budget de courses de 100€ dans le commerce, la dépense à l'épicerie sera de 30€, vente à 30% du prix marchand, l'économie de 70€ sera utilisée pour régler la problématique financière.

Autre action de l'épicerie solidaire, le chantier d'insertion a permis à 19 personnes d'avoir un contrat de travail de 26h tout en étant soutenues dans les démarches socio-professionnelles. Le chantier est un tremplin vers l'emploi durable.

Communiqués

NORD BOCAGE 1 Bd Gambetta 03320 Lurcy-Lévis

Tél : 04 70 67 85 59 / Fax : 04 70 67 86 42 / E-Mail : air.nordbocage@orange.fr

**Association Intermédiaire de proximité
au service des demandeurs d'emploi et des particuliers,
des entreprises, des artisans, des collectivités,
des associations... sur les secteurs de
Bourbon l'Archambault, Cérilly, Lurcy-Lévis et Sancoins**

LES BONNES RAISONS DE FAIRE APPEL A NORD BOCAGE

> **PARTICULIERS** vous avez besoin d'aide dans votre vie quotidienne (ménage, jardinage, petit bricolage...) contactez Nord Bocage au **04.70.67.85.59**.

L'association met rapidement à votre disposition la personne correspondant à votre attente.

L'AI Nord Bocage est l'employeur : elle signe un contrat de travail avec le salarié et un contrat de mise à disposition avec l'utilisateur. Elle réalise donc toutes les **démarches** administratives (déclarations sociales, contrat, fiche de paie, visite médicale, facture...)

A noter : **Les particuliers imposables bénéficient d'une réduction d'impôt de 50% sur les factures acquittées durant l'année. Ex : facture 1000 Euros, réduction 500 Euros ou crédit d'impôt (500 Euros) restitué par le fisc pour les ménages non imposables.**

> **ENTREPRISES, ARTISANS, COLLECTIVITES, ASSOCIATIONS** nous pouvons vous aider à gérer vos besoins ponctuels de personnel sur des postes peu ou pas qualifiés (manutentionnaire, manoeuvre, aide maçon, serveuse, agent d'entretien...); sur simple appel téléphonique ou visite de votre part, nous formaliserons les conditions de mise à disposition.

> **VOUS ETES DEMANDEUR D'EMPLOI** nous pouvons vous proposer :

- des missions temporaires de travail correspondant à vos compétences professionnelles.

- un suivi personnalisé pour vous accompagner socialement (orientation vers les organismes compétents afin de résoudre vos difficultés : de santé, financière, mobilité...) et professionnellement (aide à la recherche d'emploi : rédaction de CV, lettre de motivation...).

• Pour ceux qui ne disposent pas d'Internet, un panneau d'affichage est à votre disposition avec les offres d'emploi au siège de l'Association.

• Nord Bocage est en partenariat avec Pôle Emploi, Missions locales, ETTI Adef+, Unités Territoriales d'action sociale et les Assistantes sociales des secteurs, MDPH...

Au 30 septembre 2020, nous avons mis à disposition 114 demandeurs d'emploi

> **PERMANENCES SUR RENDEZ-VOUS :**

Nous vous accueillons au siège du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

le vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 ou lors de nos permanences :

Bourbon l'Archambault : lundi de 08h45 à 10h45 (Mairie)

Ainay le château : mardi de 14h00 à 16h00 (Mairie)

Cérilly : jeudi de 09h00 à 11h00 (Mairie)

Sancoins : jeudi 14h00 à 16h00 (France Services Sancoins)



PRENEZ LE TEMPS DE LA REFLEXION AVEC LE CAUE !

Qu'est-ce que le CAUE ?

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Allier est une association qui accompagne les communes et les particuliers dans leurs différents projets et sensibilise les professionnels, les élus et les particuliers à la qualité du cadre de vie.

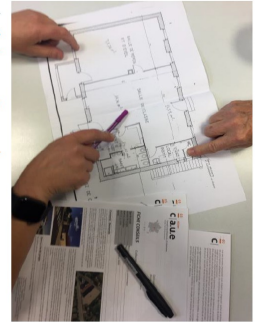
Vous souhaitez entreprendre des travaux de rénovation énergétique dans votre habitat ?

Vous vous interrogez sur la réglementation, le choix des matériaux ? Sur les atouts et exigences du terrain et de son environnement ?

Vous avez un projet personnel ou professionnel...

Les architectes du CAUE vous conseillent sur :

- les démarches à entreprendre pour mener à bien votre projet
- les atouts et les exigences de votre terrain et de son environnement
- la conception de votre habitat, que ce soit en neuf ou en rénovation



Pour préparer votre entretien, rassemblez le maximum d'informations : plans si vous avez, cadastre, photographies, et surtout, **listez vos questions et vos envies pour mieux échanger**, puis prenez un rendez-vous auprès du secrétariat.

Le secrétariat du CAUE est ouvert le lundi, mardi et mercredi de 9h à 17h, 27 rue de Villars à Moulins.

Vous pouvez nous contacter au 04 70 20 11 00 ou par mail : contact@caue03.fr



Cet été, le CAUE a lancé la troisième saison du jeu pédagogique PÉPIT. A l'aide d'une application mobile gratuite, cette chasse aux trésors du patrimoine permet aux familles de découvrir les trésors du département au gré de balades à énigmes. A l'heure actuelle, 32 parcours sont disponibles.

Pour en savoir plus, suivez la page Facebook du jeu (@pepit03) et surtout, n'hésitez pas à nous transmettre les pépites de votre commune !



mieux chez moi, mieux pour la planète

Améliorer le confort de votre logement tout en réduisant vos factures d'énergie ? C'est possible depuis le 1er janvier 2020 ! L'Etat vous propose une nouvelle aide financière :

MaPrimeRénov', une aide juste qui s'adapte à vos revenus, une démarche simple et un bon geste pour la planète. MaPrimeRénov' vous permet de réaliser des travaux de rénovation énergétique à moindre coût. Du conseil personnalisé à l'obtention de l'aide, l'Etat vous accompagne. Et à partir du 1er Octobre 2020 encore plus de bénéficiaires !

MaPrimeRénov, prime de transition énergétique était jusque-là destinée à certains propriétaires pour les aider à financer les travaux et/ou dépenses de rénovation énergétique de leur résidence principale.

A compter du 1er janvier 2021, le bénéfice de MaPrimeRénov' est étendu à tous les ménages, y compris les propriétaires bailleurs, ainsi qu'aux copropriétés.

Cette prime est gérée par l'ANAH centrale et non par les délégations locales de l'Anah qui ne sont pas en capacité de renseigner.

En conséquence pour toute demandes d'informations sur le processus de dépôt de MaPrimeRénov' sur les travaux subventionnables, le montant d'aide, les délais de traitement, il faut contacter le

08 06 70 38 03 ou se connecter au <https://www.maprimerenov.gouv.fr>

Chronique d'histoire

La commune de Saint Bonnet-Tronçais figure dans « l'Atlas Maior » publié à Amsterdam en 1665 par l'éditeur Guiljelmi qui s'était adjoint pour cela le concours du cartographe Joan Blaeu. Parmi ses 594 cartes éditées en Latin en 11 volumes figure une carte du Duché du Bourbonnais sur le territoire duquel notre commune apparaît entourée d'arbres : la forêt de Tronçais. Cette mention atteste de l'ancienneté de l'existence de notre commune, même si nous ne possédons plus aujourd'hui comme certaines communes voisines (-Hérisson, Ainay le Château) des vestiges de l'époque médiévale.

L'unique trace de cette époque était la petite chapelle romane située sur le chemin du Pré de la Cure dont le fort mauvais état a servi de justification à la construction d'une église plus spacieuse à la fin du dix-neuvième siècle.

Si l'on sait que la forêt de Tronçais était le siège d'établissements gallo-romains, nous ne savons pas à quand remonte la fondation de la commune de Saint Bonnet elle-même. Par contre nous pouvons supposer que la localité a connu un déclin démographique à une certaine époque, d'où appellation de Saint Bonnet le Désert. Ce n'est finalement qu'en 1893 que Saint Bonnet le Désert redevient Saint Bonnet puis ultérieurement Saint Bonnet-Tronçais, par la fusion des deux communes.

La carte du Bourbonnais



La forêt de Tronçais et Saint Bonnet



L'ancienne chapelle Romane de Saint Bonnet le Désert



Numéros utiles

Mairie		12 place de l'Eglise	04 70 06 10 22
<i>ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 et le samedi de 9h à 11h30</i>			
Agence postale		12 place de l'Eglise	04 70 05 18 39
<i>ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30 et le samedi de 9h à 11h</i>			
Bibliothèque		place de l'Eglise	04 70 06 18 01
<i>ouvert les jeudis de 16h30 à 17h30</i>			
Déchèterie		Ainay et Cérilly	04 70 66 21 51
<i>ouvert du mardi au samedi : à Ainay de 8h30 à 11h30 et à Cérilly de 14h à 17h20</i>			
Office de tourisme		03350 CERILLY	04 70 67 55 89
Assistante sociale	BOUSQUET Marie	03350 CERILLY	04 70 34 16 10
<i>Permanence les mardis après midi sur rendez vous</i>			
Ecole maternelle		2 rue Saint Hubert	04 70 06 12 28
Ecole primaire		10 place de l'Eglise	04 70 06 10 69
Ecole primaire		03360 BRAIZE	04 70 06 15 62
Garderie périscolaire		12 place de l'Eglise	04 70 06 72 57
Micro crèche		2 rue de l'Etang	04 70 06 41 37
<i>ouverte en continu du lundi au vendredi de 7 heures à 19 heures</i>			
Accueil de loisirs		5 rue de l'Etang	04 70 06 16 45
E.H.P.A.D La Chesnaye		1 rue de l'Etang	04 70 06 14 06
Médecin	Suramy Marie Agnès et Alain	6 rue Saint Hubert	04 70 06 11 96
Infirmières	Cabinet Mmes Brunet, Desfougères, Sercia, Pybourdin	5 route de Tronçais	04 70 06 12 14
Masseur-Kinésithérapeute	Catteloin Pauline	12 rue Saint Hubert	07 64 27 76 68
Ostéopathe	Guedj Jonathan	12 rue Saint Hubert	09 86 60 02 15
Pharmacie	Pharmacie de Tronçais	03360 AINAY LE CHATEAU	04 70 07 90 01
Taxi- Pompes Funèbres	Lasseur Richard	6 place de l'Eglise	06 08 48 03 07
Taxi	Renaud Jacky	4 rue du Petit Paris	04 70 07 94 55

Numéros utiles

Boulangerie	Sendra Charles	1 route de Tronçais	04 70 09 01 73
Epicerie	VIVAL	3 rue des Mazes	04 70 06 14 66
Boucherie populaire		33 route de Tronçais	04 70 06 13 92
Quincaillerie	TRONCAIS BRICOLAGE	2 rue du Petit Paris	04 70 06 12 93
Tabac-Presses		4 rue de la mairie	04 70 05 17 61
Coiffure	L'hair du temps	22 rue du petit paris	04 70 06 14 99
Ebéniste d'art	Paardekooper Evert	1 avenue Nicolas Rambourg	04 70 06 14 34
Electricien	Levistre Frédéric	30 route de Tronçais	06 82 92 21 54
Platrier Peintre	Perrin Bruno	8 place du Tilleul	04 70 06 10 89
Café Hôtel Restaurant	Café de la Place	place du Tilleul	04 70 06 31 40
	Chez Suisse	8 avenue Nicolas Rambourg	04 70 06 10 32
	Le Grand Cerf	2 avenue Nicolas Rambourg	09 81 61 55 43
	Le Tronçais	12 avenue Nicolas Rambourg	04 70 06 11 95
Hébergement	Camping Champ Fossé	rue de Champ Fossé	04 70 06 11 30
	L'Alchimiste Chambre d'hôtes	route de Sologne	04 63 82 94 08
	Gîte de groupe	8 route de Bois Jaubins	06 70 11 02 39
	Le Gîte d'Ulysse	chemin des coutures	06 48 73 20 63
	L'Orée des chênes Chambres d'Hôtes	10 rue Saint Hubert	06 75 82 97 06
Entretien-espaces verts	Lamarque David	14 rue Passage Croix des Sapins	06 64 75 57 53
	Maud et jardin	chemin de bois jaubin	06 61 87 83 56
	François Bridier	22 route de Braize	04 70 06 15 35
	Rémi Gaume	rue de Flambert	06 83 90 48 64
Autres activités	A fleur d'eau	route de Sologne	06 64 43 32 85
	Endorph'in	12 rue Saint Hubert	09 81 30 85 05
	Geoffroy Jennifer Massage bien-être et réflexologie		06 10 49 97 75
	Pactat Delphine Ma galerie	Place du Tilleul	04 70 06 14 16



BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE À TOUS



Fabrice Daultoff